



Rechercher

Vous êtes dans : Accueil > Actualités > E-Santé >

Les plus lus

1 semaine

1 mois

1 an

MiSS, la messagerie immédiate sécurisée qui manquait aux professionnels de santé

Systèmes d'information hospitaliers : la DGOS dévoile la feuille de route du programme Hop'en !

Obsolescence du SI, pas si simple à définir - Partie I

Formation DPO certifié : Almaviva Santé s'implique dans la démarche de conformité au RGPD

La Bourgogne se dote de la plateforme de télémédecine nouvelle génération Covalia de Maincare Solutions

Formation DPO certifié : Almaviva Santé s'implique dans la démarche de conformité au RGPD

Propos recueillis par Pierre Derrouch, LUNDI 03 JUIN 2019 [Soyez le premier à réagir](#)

Afin d'assurer une gestion des données à caractère personnel conforme au RGPD, le groupe Almaviva Santé qui compte 34 cliniques – 17 en Île-de-France et 17 en région Sud – s'est doté de deux *data protection officers* : Vincent Lermigny pour la région Île-de-France et Gwendoline Simon pour la région Sud. Tous deux ont suivi avec succès la formation DPO certifié délivrée par DSIH Formations. Témoignage de Vincent Lermigny.

Pour quelles raisons avez-vous souhaité suivre la formation DPO certifié ?



Après avoir occupé plusieurs postes au sein du groupe Almaviva Santé, j'ai pris mes fonctions de DPO le 1^{er} janvier 2019. Il me semblait indispensable d'être formé au RGPD pour pouvoir exercer pleinement ce nouveau métier, même si sur le papier j'avais déjà les compétences requises dans les domaines juridique, de la qualité et des systèmes d'information. J'ai en effet été DSI de la clinique Sainte-Thérèse du groupe, à Paris, de 2015 à 2018.

Quels conseils donneriez-vous à un futur candidat pour réussir son examen ?

Même si le formateur est pédagogue et aide largement les candidats à s'approprier le RGPD, il est important de bien se préparer en amont. La formation est dense, et l'examen assez difficile. Il serait téméraire de se lancer dans une telle certification sans une connaissance minimale du sujet.

Pourquoi le groupe Almaviva Santé a-t-il opté pour les formations interentreprises proposées par DSIH Formations ?

L'organisme est réputé pour la qualité de ses formations certifiantes relatives aux systèmes d'information de santé. Il était important pour nous de pouvoir nous engager auprès d'un organisme dans lequel nous avons confiance.

Quel bilan tirez-vous de votre participation à la formation ?

Le bilan est positif. La formation permet de rencontrer des professionnels d'autres secteurs d'activité et d'échanger nos points de vue, mais aussi nos façons de travailler. Le formateur a également éclairci des zones d'ombre du RGPD, avec des exemples concrets et ses propres expériences professionnelles, ce qui nous a permis de mieux appréhender la manière d'appliquer le RGPD sur le terrain.

Envisagez-vous de passer d'autres certifications ISO ?

Maintenant que je suis certifié DPO, j'envisage de préparer ultérieurement les certifications ISO 27001 sur le management de la sécurité des systèmes d'information ou 27005 sur la gestion des risques liés à la sécurité des SI. Ces deux certifications me paraissent intéressantes. Elles peuvent être complémentaires de la certification DPO.

Quelles perspectives vous ouvre la certification DPO sur le plan professionnel ?

Être certifié DPO procure un gage de qualité et donc de crédibilité dans le métier. Nous accompagnons des directeurs d'établissement, déjà très sensibles à la qualité, sur la mise en conformité de leur structure au RGPD. Il est important qu'ils puissent nous faire confiance. La certification DPO aide à intégrer plus rapidement la notion de qualité. Elle donne aux directeurs l'assurance de pouvoir compter sur un professionnel qualifié qui pourra les aider grâce à une bonne connaissance du terrain et à une certification délivrée par un établissement agréé.

À titre personnel, cette certification me rassure et me conforte dans mon métier de DPO.

Elle m'aide à accompagner les cliniques d'Île-de-France du groupe Almaviva Santé.

Enfin, pouvoir travailler avec Gwendoline Simon, également DPO certifiée, dont le profil est plutôt juridique alors que je suis davantage IT, permet de croiser nos interprétations du RGPD. Cela apporte une vraie complémentarité au groupe.

Lettre d'information

Inscription gratuite

Offres d'emploi e-s

Ingénieur Etudes et Développement
14/05/2019 - AD VALOREM - (07)

Concepteur/Développeur JAVA/JE
03/05/2019 - Bokhoba Corine - (38)

Chef de projet Systèmes d'Informa
02/05/2019 - M. GIBAUD - (72)

Responsable Ingénierie Poste de Tr
02/05/2019 - M. GIBAUD - (72)

Prochaine session : du 24 au 28 juin 2019 à Paris.

Pour en savoir plus, cliquer [ICI](#).

[RGPD](#), [formation](#), [dsih](#), [sécurité](#)

Réagir à cet article

■ Contact

Special Partner
84 Avenue de la République
75011 Paris
+33 (0) 299 462 443

Publicité
contact@dsih.fr

Rédaction
redaction@dsih.fr

■ À propos

Qui sommes-nous ?
Mentions légales
DSIH et vos données
Design : RB2 conseil
Réalisation : Caducee.net

■ Nous suivre



■ Abonnement



Bulletin PDF

En ligne

Votre adresse email

Inscription Newsletter

■ Nos marques



Actualités

Circuit du médicament Compétence Décryptages Dossier patient
E-Santé Equipements Gestion et Finance International
Plateaux techniques Portrait Sécurité Territoires

Magazine

DSIH 26 L'IA à la conquête de la Santé
DSIH 25 : Les groupes de cliniques peaufinent leur stratégie numérique
DSIH 24 : DSI de GHT, de la théorie à la pratique

Mon compte

Inscription Mon profil Espace client Mot de passe oublié ?

Documentation

Tribunes d'experts Agenda Les dossiers SIH Vidéothèque
Livres blancs Annuaire

Mon compte

Inscription Mon profil Espace client Mot de passe oublié ?